



# Cocréer une charte du BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

## Objectifs de la formation

- Comprendre les enjeux du bien-être au travail.
- Impliquer les salariés dans l'élaboration de la charte.
- Établir des actions concrètes pour améliorer le bien-être au travail.

## Méthodes pédagogiques mobilisées

- Ateliers participatifs.
- Études de cas.
- Discussions en groupe.
- Outils de facilitation.

## Modalité d'évaluation

Évaluation des compétences acquises par questionnaire et suivi des initiatives mises en œuvre.

## Formation "présentiel"

### TARIF (indicatif)

**490 €**

Par participant.

## FINANCEMENT

Des dispositifs de financement peuvent être mobilisés en fonction de votre statut. Nous vous invitons à nous contacter pour étudier les possibilités adaptées à votre profil.

### INDICATEURS DE RÉSULTATS

**Nouveauté  
2025**

Taux de satisfaction des participants et évaluation des actions mises en place.

## Présentation et débouchés

Cette formation vise à impliquer les salariés dans l'élaboration d'une charte du bien-être au travail, favorisant ainsi un environnement de travail positif. Les participants apprendront à co-construire des politiques internes en matière de bien-être, ce qui peut mener à une meilleure satisfaction au travail et à une diminution du turnover.

### Durée

**14 H**

La formation se déroule sur 2 jours.

### Programme

**4 étapes**

- Introduction au bien-être au travail.
- Analyse des besoins et attentes des salariés.
- Co-construction de la charte du bien-être.
- Élaboration d'un plan d'action.



### FORMATION ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Pour nous faire parvenir d'éventuels besoins spécifiques, nous écrire à : [cfp02@cfp02.info](mailto:cfp02@cfp02.info)

## CERTIFICATION

Attestation de formation validant les compétences acquises.